

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 6 septembre 2022, à 19h00, au 130 rue Principale.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse
Monsieur Hilarius Peter, conseiller
Madame Ginette Laliberté, conseillère
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller
Madame Karine Trahan, conseillère

Sont absents :

Monsieur Patrice Godin, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Est également présente sur place Sylvie Marcouillier agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

2022-09-215 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 19h03.

Adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1 Approbation des comptes à payer
 - 4.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)
 - 4.3 Dépôt états financiers 2021
 - 4.4 Soumissions pour audit 2022
 - 4.5 Atelier formation Sygem – Budget 2023
5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Dépôt rapport du mois
 - 5.2 Entente relative au service incendie Lefebvre / Durham-Sud
6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE
 - 6.1 Dépôt rapports hebdomadaires voirie
 - 6.2 Vente inventaire ferraille
7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE
8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Terrain des loisirs – Achat de tables
10. COMMUNICATIONS DIVERSES
 - 10.1 Demande de contribution Ste-Christine
 - 10.2 Demande de Jacques Provost
11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS
12. RAPPORT DES EMPLOYÉS
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Karine Trahan
Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

2022-09-216 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal suivant :

- Séance ordinaire du 15 août 2022

En conséquence,
Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du mois d'août 2022 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

2022-09-217 4 ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Ginette Laliberté
Et résolu d'adopter la liste des comptes à payer remises aux membres du conseil municipal, en date du 31 août, dont le montant total est de 56 150.21\$.

Adoptée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Julie St-Laurent, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Julie St-Laurent

2022-09-218 4.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL)

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 280 350 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021 ;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu que la municipalité de Durham-Sud informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;

Que les montants des dépenses pour l'entretien du réseau routier local se composent comme suit :

Dépenses	
Entretien estival	264 304\$
Entretien hivernal	271 796\$
TOTAL	536 100\$

Adoptée.

2022-09-219 4.3 Présentation et dépôt des états financiers pour l'année 2021

La firme RDL Drummondville inc explique et dépose les états financiers 2021 de la Municipalité de Durham-Sud. La Municipalité termine son année financière avec un déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 41 625 \$.

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu d'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2021, tels que présentés.

Adoptée.

2022-09-220 4.4 Soumissions pour audit 2022

Considérant la réception de deux offres de service pour l'audit de 2022;

- Serge Leblanc CPA inc 6 500,00\$ taxes en sus
- Groupe RDL Drummondville SENCRL 13 350,00\$ taxes en sus

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu d'accepter l'offre de service de Serge Leblanc CPA inc au montant de 6 500,00\$ taxes en sus.

Adoptée.

2022-09-221 4.5 Atelier de formation Sygem – Budget 2023

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu d'accepter l'offre de formation de la firme Infotech au montant de 175,00\$ pour la préparation du budget 2023.

Adoptée.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Dépôt rapport du mois

Le directeur du service incendie dépose le rapport mensuel des activités du service incendie.

Adoptée.

2022-09-222 5.2 Entente relative au service incendie Lefebvre / Durham-Sud

Attendu que Durham-Sud désire conclure une entente avec Lefebvre afin de fournir à cette dernière un service de protection contre l'incendie.

Attendu que Durham-Sud est d'accord pour organiser, opérer et administrer un service de protection contre l'incendie qui desservira tout le territoire de cette même municipalité.

Attendu que les municipalités, parties à l'entente, désirent se prévaloir de l'article 569 et suivants du Code municipal, en vue de conclure une entente relative à l'assistance d'entraide intermunicipale de services de protection contre l'incendie desservants les municipalités de Durham-Sud, et Lefebvre ;

En conséquence,

Il est proposé par Yvan Courchesne

Et résolu que la présente résolution est adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de Durham-Sud autorise la conclusion d'une entente relative au service incendie avec la Municipalité de Lefebvre. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle y était ici au long reproduite.

Cette entente abroge et remplace toute entente adoptée antérieurement.

La mairesse et la greffière-trésorière sont autorisées à signer ladite entente.

Adoptée.

6. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

6.1 Dépôt rapports hebdomadaires du mois

Éric Lessard dépose les rapports hebdomadaires des activités du service de voirie et aqueduc.

Adoptée.

2022-09-223 6.2 Vente inventaire (ferraille)

Considérant l'affichage de l'inventaire de ferraille à vendre effectué le 16 août 2022 ;

Considérant la réception de deux offres d'achat ;

- Métaux 139 inc 10 cents / livre
- Groupe REL 11 cents / livre

Il est proposé par Ginette Laliberté

Et résolu d'accepter l'offre de Groupe REL au montant de 11 cents la livre pour la vente de la ferraille, selon la liste déposée.

Adoptée.

7. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ BIEN-ÊTRE

Aucun point.

8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Aucun point.

9. LOISIRS ET CULTURE

2022-09-224 9.1 Terrain des loisirs – Achat de tables

Considérant les deux soumissions reçues pour l'achat de tables extérieures pour le terrain des loisirs ;

- Tenaquip 8 681,64\$ taxes en sus
- Replast 8 084,06\$ taxes en sus

Considérant que cette dépense est admissible au programme « Projets locaux de vitalisation – Volet 4 »;

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu d'accepter la soumission de Replast au montant de 8 084,06\$ taxes en sus.

Adoptée

10. COMMUNICATIONS DIVERSES

2022-09-225 10.1 Demande de contribution Municipalité de Ste-Christine

Considérant la demande de contribution de la Municipalité de Ste-Christine au montant de 2 945,00\$ pour l'inscription de 31 jeunes au soccer mineur.

Considérant que la Municipalité de Durham-Sud est d'accord pour payer ce montant mais demande à ce que le montant payé par les parents soit majoré de façon significative en 2023;

Il est proposé par Karine Trahan

Et résolu d'accepter la demande de contribution de la municipalité de Ste-Christine au montant de 2 945,00\$.

Adoptée.

2022-09-226 10.2 Demande de Jacques Provost

Considérant la demande reçue de Jacques Provost visant le changement de nom de Durham-Sud ;

Il est proposé par Yvan Courchesne
Et résolu de refuser la demande.

Adoptée.

11. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

12. RAPPORT DES EMPLOYÉS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-09-227

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Hilarius Peter
Et résolu que la séance soit levée à 19h20.

Adoptée.

Sylvie Laval
Mairesse

Julie St-Laurent
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Sylvie Laval,
Mairesse